



T H É M A

Essentiel

Commissariat général au développement durable

Sciences pour l'action : les rencontres prospectives pour la biodiversité

AVRIL 2018

Notre siècle est caractérisé par les défis exceptionnels, tant par leur intensité que par leur caractère planétaire, auxquels les sociétés humaines devront faire face. Emblématique et parmi les plus préoccupants, le changement climatique constitue une « entité »¹ bien intégrée dans le « collectif sociétal », pour reprendre les termes du sociologue Bruno Latour dans son ouvrage « Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie »².

Une deuxième « entité » tout aussi importante pour nos existences reste cependant à la porte de ce « collectif social » : l'érosion de la biodiversité. C'est en effet une problématique située encore dans une phase de « perplexité » dont l'enjeu et l'urgence ne sont pas toujours perçus à leur juste valeur par nos sociétés, même s'il existe une multitude d'acteurs agissant pour faire évoluer cette situation et porter le phénomène au même niveau de prise de conscience que le changement climatique.

L'érosion de la biodiversité est donc un défi majeur dont le processus d'intégration dans le collectif social doit être accéléré. De quelle façon faut-il alors s'y prendre pour que les acteurs qui portent cette

préoccupation discutent, débattent, élaborent des visions partagées de ce que devrait être une société qui préserve sa biodiversité ? Quelles sont les actions à mener pour accélérer le processus d'intégration de la biodiversité afin d'obtenir des mesures à la hauteur des enjeux à venir pour les sociétés humaines ?

La réflexion prospective est à même de proposer des pistes dans la mesure où, par nature, elle suscite le débat tout en permettant de prendre le recul nécessaire à une vision plus systémique de la problématique.

Dans le projet « Sciences pour l'action », différents types de prospective ont été mobilisés dans ce sens, en amont du processus : travaux présentant des scénarios, travaux à caractère anticipatif identifiant des questions émergentes pour les politiques publiques³.

Lors de la phase de conception de la première rencontre du projet « Sciences pour l'action », c'est une méthodologie de « back-casting »⁴ qui a été adoptée, visant à élaborer, à partir d'une vision du futur donnée des suites d'actions pour tenter d'y parvenir.

LE PROJET « SCIENCES POUR L'ACTION » ET LES RENCONTRES 2017 À PORQUEROLLES

Dans le contexte favorable de 2017 qui a vu la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), la révision du Plan national d'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'AFB et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) ont mis en place une série de rencontres ayant pour finalité l'appropriation, à travers l'élaboration de recommandations, de la connaissance par les politiques publiques et la remontée vers les chercheurs de leurs besoins de connaissance.

Les ateliers « Sciences pour l'action » ont donc pour objectifs (1) de construire une vision partagée entre les acteurs de terrain, les scientifiques et les responsables de politiques publiques sur les enjeux de la biodiversité pour orienter la décision publique et la recherche et (2) de réfléchir à une meilleure articulation entre les enjeux de la biodiversité et les politiques sectorielles ou plus transversales, qui s'appuierait sur les données

1 Le terme « entité » est défini ici selon l'ouvrage de B.Latour « Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ».

2 Il est fait référence ici au schéma représentant les différentes phases du processus d'intégration d'une entité nouvelle dans le collectif : (1) perplexité, (2) consultation, (3) hiérarchie, (4) institutionnalisation.

3 Nous faisons référence à l'exercice de prospective BioPique, 2013

4 Le back-casting est le processus qui part d'un futur désirable pour définir les différentes actions à mener pour y arriver.

Sciences pour l'action : les rencontres prospectives pour la biodiversité

scientifiques et les retours d'expérience. Ces éléments ont été rappelés lors de la réunion plénière d'ouverture des premiers rencontres et mis en perspective avec la feuille de route ministérielle et les prospectives existantes (voir la figure n°1).



Figure 1. Planche de facilitation graphique ou scribing reprenant les idées essentielles des discours d'ouverture aux ateliers de 2017 (source : Scribing Today)

La démarche se propose d'établir un agenda stratégique des questions à l'articulation entre science et action en matière de biodiversité sur trois ans (de 2017 à 2019) et de mettre en place des rencontres conviviales entre l'ensemble des acteurs, en particulier les chercheurs, à chaque fois au sein d'un territoire différent. L'année 2019 pourrait être celle de l'analyse et de la synthèse de ces productions avec comme objectif d'alimenter la révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Concrètement, chaque réunion est construite autour de quatre ateliers réunissant 15 à 20 personnes (chercheurs et acteurs) pour un total d'une centaine de participants. Ces rencontres revendiquent un ancrage local du fait notamment de leur organisation sur les territoires et la prise en compte et la mise en valeur d'un ou plusieurs enjeux du territoire choisi. En outre, les acteurs locaux, en lien avec les problématiques identifiées, ont

systématiquement été associés aux rencontres. Sur un plan thématique, pour ces premiers rencontres, les porteurs du projet (MTE, AFB, FRB) ont décidé d'aborder quatre thèmes, certains d'entre eux pouvant être récurrents si cela était jugé nécessaire.

LES ATELIERS D'OCTOBRE 2017

Les premiers ateliers ont eu lieu du 9 au 11 octobre 2017 sur l'île de Porquerolles, en partenariat avec le Parc national de Port Cros. Les quatre thèmes retenus par les membres du comité de pilotage de la démarche au titre de l'année 2017 étaient les suivants :



Figure 2. Schéma récapitulatif des 4 thèmes abordés lors de la rencontre d'octobre 2017 à Porquerolles

De manière générale, les recommandations produites à l'issue des rencontres ont pour but d'identifier :

- les domaines où un soutien à la recherche est nécessaire et les connaissances à acquérir qui viendraient en appui aux politiques publiques en matière de biodiversité ;
- les actions ou les leviers susceptibles de favoriser la mise en œuvre efficace de ces politiques publiques ;
- les enjeux d'évolution des politiques publiques sectorielles pour qu'elles prennent mieux en compte les enjeux liés à la biodiversité.

L'atelier portant sur le thème *Biodiversité et solidarité écologique* avait, par exemple, pour objectif de rendre opérationnel le concept de solidarité écologique qui, en pratique, n'est pas encore mobilisé en tant que tel, ni dans la réglementation au niveau national ni dans les pratiques territoriales. Alors même que la préoccupation d'équité, de justice environnementale, est aujourd'hui perceptible, et le sera d'autant plus avec la généralisation de l'évaluation des services écosystémiques que l'homme tire de la nature.

L'atelier portant sur *le littoral et l'adaptation au changement climatique* s'intéressait plus particulièrement au problème de l'élévation du niveau de la mer et à la

protection côtière, à travers une approche systémique basée sur les solutions fondées sur la nature, susceptible de minimiser les impacts sur la biodiversité et sur les autres secteurs, voire de favoriser les co-bénéfices et les gains de fonctionnalités écologiques.

L'atelier sur la *Valorisation et [la] restauration de la Biodiversité* affichait comme objectif de partager les expériences et les connaissances entre acteurs (conservatoires, parcs naturels régionaux et parcs nationaux, Muséum national d'histoire naturelle, gestionnaires, universitaires, organisations non-gouvernementales, etc.) concernant les besoins de valorisation des territoires, les pistes d'amélioration de la restauration des écosystèmes dégradés, la mise en perspective des politiques publiques de biodiversité appliquées localement, etc.

Enfin, le but de l'atelier sur *les politiques énergétiques et la biodiversité* était d'identifier des pistes d'actions pour concilier le prélèvement accru de bois, tel que prévu par le Plan National Forêt-Bois, et la préservation de la biodiversité forestière, ce qui revient à mieux articuler politiques de biodiversité et politiques énergétiques.

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION DES ATELIERS

La méthodologie mise en place aux rencontres de Porquerolles a été conçue à partir d'une technique d'animation appelée *Gro'Débat*⁵ (ou encore *Ateliers de l'avenir*⁶) qui découle elle-même d'une méthode de démocratie participative élaborée en 1954 en Allemagne par Robert Jungk. Elle permet un débat avec un grand nombre de participants et facilite la réflexion collective préalable à l'action.

Originellement, cette méthode se déroule en trois phases successives : la première consiste à identifier les problèmes, les enjeux à traiter dans le cadre d'un thème ou un sujet bien défini ; la deuxième est consacrée à l'imagination, au rêve même, pendant laquelle les participants imaginent des solutions aux problèmes formulés dans la première phase, prenant place dans leur monde idéal ; dans la troisième, les participants passent de l'idéal au concret, c'est-à-dire en intégrant petit-à-petit les conditions pour concrétiser leurs solutions dans le monde réel et faire émerger ainsi des moyens d'action.

Dans la méthodologie mise en œuvre à Porquerolles, une étape supplémentaire a été ajoutée : l'élaboration des recommandations à partir de la concrétisation des solutions imaginées à l'étape deux. Pour la conception des recommandations attendues, les participants se sont appuyés sur le cadre qu'offre l'analyse stratégique de gestion de l'environnement (ASGE) (Mermet, 2011). Les différentes phases de cette méthodologie sont synthétisées sur la figure 3.

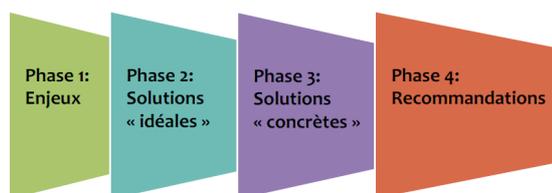


Figure 3. Schéma synthétique des différentes phases de la méthodologie mise en place pour les ateliers d'octobre 2017

Les réunions des groupes de travail préalables ont servi à cadrer les thèmes et à identifier des sujets autour desquels les participants allaient lister une série d'enjeux, dans le sens premier du mot, c'est-à-dire, ce qui est à gagner et/ou ce que nous ne souhaitons pas perdre.

Un des avantages identifiés dans la méthodologie des *Ateliers de l'avenir*, c'est la capacité de mobilisation sur le long terme qu'elle induit, la créativité qu'elle permet grâce à cette deuxième phase d'imagination de mondes souhaitables et par conséquent, son caractère prospectif, si nous retenons la notion très large du forum prospectif comme une enceinte de débats. Si cette rencontre avait pour but d'éclairer le débat public, il était alors important de le sortir de l'univers de l'immédiateté grâce à la démarche prospective pour prendre du recul et s'ouvrir à une pluralité d'acteurs (Bailly, 2004).

ILLUSTRATION DES PRODUCTIONS DES ATELIERS ET DISCUSSION DES PERSPECTIVES QU'ELLES OUVRENT

Ces premières rencontres de 2017 ont servi de test pour la méthodologie d'animation des ateliers. Les nombreuses recommandations élaborées à l'issue de la rencontre de Porquerolles ont bien répondu aux enjeux identifiés par les participants et reflètent les préoccupations des groupes pour chaque thème. La figure n°4 ci-dessous, illustre l'énoncé de quelques recommandations, à titre d'exemple :



Figure 4. Exemple de recommandations produites à l'issue de la phase 4 des ateliers de 2017

5 Voir le site web : www.starting-block.org/16-association/nos-actions/outils-pedagogiques

6 Animafac : Débattre autrement. Les Guides pratiques d'Animafac, p.29-31, 2014

De manière globale, les recommandations ciblent bien les politiques publiques et plus particulièrement les mesures ou les dispositifs réglementaires en faveur de la biodiversité d'une part, et, d'autre part, les politiques de recherche et les projets à mener pour éclairer la décision publique.

Comme autre production de ces rencontres, on trouve de nombreuses recommandations de type législatif ou réglementaire, dont la mise en œuvre suppose donc une appropriation et un portage au niveau ministériel et par le Parlement. Reste à savoir qui veut ou peut porter ces recommandations. Il ne s'agit pas de simplement spécifier qui devrait les mettre en œuvre, mais de déterminer les acteurs qui doivent travailler pour que les institutions ciblées les mettent réellement en œuvre. Ceci nous conduit à penser aux perspectives et améliorations à réaliser lors des prochaines rencontres qui auront lieu fin 2018 et 2019. Dès lors, il est très important d'amener les participants à identifier plus spécifiquement les freins aux recommandations qu'ils proposent et mieux cibler ainsi les acteurs qui pourront les lever.

Auteur : *Marilda Dhaskali* (CGDD)

Relecteurs : *Gilles Rayé* (CGDD), *Isabelle Vial* (AFB), *Gilles Landrieu* (AFB), *Sarah Aubertie* (FRB)

Références bibliographiques :

Bailly, J-P. (2004). Prospective, débat, décision publique. Commissariat général du plan : Les DOCS d'ALEPH, n°16. 2004/1 (n° 38), p. 207-214. 60), p. 91-105

Coreau, A., Conversy, P., (2014). « BioPIQuE2013: 25 questions émergentes pour les politiques publiques de biodiversité », [Rapport Technique] AgroParisTech, rapport pour le Ministère de l'environnement

Latour, B. (2004). « Politiques de la nature: Comment faire entrer les sciences en démocratie ». Paris: La Découverte

Mermet, L. (2011) « Strategic Environmental Management Analysis: Addressing the Blind Spots of Collaborative Approaches ». Paris, Iddri

Jond, B. Juge, G. (2014). « Débattre autrement ». Animafac, Issoudun.

Les partenaires :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Directrice de la publication : Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable

Dépôt légal : avril 2018

ISSN : 2555-7564

Commissariat général au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation
Service de la recherche
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

